

Plan climat: la Car

Après dix-huit mois de travail, de consultation des habitants et de multiples rencontres, le Plan climat



En 2002, les émissions de gaz à effet de serre s'élevaient à 910 000 tonnes dans l'agglomération. L'objectif est de les réduire de 20 000 tonnes par an.



Vélo, tramway, marche à pied...: autant de moyens d'éviter la voiture, responsable d'émissions de gaz à effet de serre.



Le Plan climat territorial a été approuvé le 12 juillet dernier par les élus de la Communauté d'agglomération Mulhouse Sud-Alsace (Camsa). Il marque l'aboutissement de dix-huit mois de travail et de collaboration avec les habitants, les associations et autres partenaires.

Les origines des gaz à effet de serre (GES) sont multiples: pots d'échappement, déchets, consommation de fuel, d'électricité... Avec le Plan climat, la Camsa s'engage: elle a fixé à 20 000 tonnes annuelles la réduction des gaz à effet de serre émis sur son territoire jusqu'en 2012, soit 2 % de réduction par an. Pour atteindre son objectif, la Camsa ne peut agir efficacement seule. C'est pourquoi elle s'attache à travailler avec les habitants, les associations, les agriculteurs, les bailleurs, les communes... "Des millions de gens doivent devenir des hérauts de la cause climatique", insiste le vice-président délégué

"Il n'y a pas de petits gestes quand on est 60 millions à les faire."

Ministère de l'Écologie et du Développement durable

au développement durable. Par de nouvelles habitudes et de petits gestes quotidiens, chacun peut contribuer à la diminution des gaz à effet de serre. Si le logement et les transports offrent les plus gros potentiels, il ne faut pas minimiser l'impact d'autres actions simples comme l'éco-consommation, le tri des emballages, la réduction de la consom-

mation d'eau... Le Plan climat répartit ces actions en cinq domaines.

1 Acheter et consommer "durable"

Certaines actions sont déjà mises en pratique; d'autres sont à initier. Cela concerne entre autres les achats de produits écolos, bio ou équitables, l'emploi d'ampoules à économie d'énergie, la formation des agents pour consommer autrement et jeter moins et mieux (tri du papier, limitation des impressions sur papier, baisse de la consommation d'eau...). Mais il s'agit aussi de permettre aux habitants de s'impliquer, en mettant à leur disposition des composteurs individuels par exemple ou en étendant la collecte sélective à tout le territoire.

2 Aménager et gérer le territoire pour les générations futures

La collectivité a les moyens d'agir en amont

Camsa s'engage



a été officialisé le 12 juillet dernier.



Lors des échanges, les habitants ont déclaré attendre d'une collectivité qu'elle soit exemplaire, s'engage et communique avec les citoyens pour impulser et soutenir des initiatives.



Le périscolaire de Morschwiller-le-Bas est un bel exemple de bâtiment à économie d'énergie.

pour maîtriser l'étalement des villes, favoriser les opérations de renouvellement urbain, convertir les friches, préserver des espaces naturels ou organiser les déplacements et les transports. Intégrer les conséquences du changement climatique dans l'ensemble des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire, c'est tout le travail des acteurs qui collaborent aux grands dossiers d'organisation de l'agglomération : Schéma de cohérence territoriale, Plan local de l'urbanisme, Plan local de l'habitat, Gerplan... À travers leurs décisions, ils construisent une agglomération nouvelle, qui privilégie la qualité de vie, favorise les énergies renouvelables et laisse une place de choix aux transports en commun et aux transports doux.

3 Construire et rénover

Il s'agit d'un domaine essentiel : les bâtiments représentent la moitié de l'énergie consom-

mée dans la Camsa (chauffage/climatisation, production d'eau chaude, électricité). Les bâtiments à économies d'énergie sont encouragés, qu'ils soient publics ou privés. Depuis trois ans, les nouveaux bâtiments de la Communauté d'agglomération sont édifiés sur le principe des énergies renouvelables (solaire, bois...). Le périscolaire de Morschwiller-le-Bas, le campus universitaire de la Fonderie, la nouvelle boutique du zoo utilisent ou utiliseront ces énergies. Ces projets se réalisent en partenariat étroit avec l'Agence locale de la maîtrise de l'énergie (Alme) notamment, qui propose également aide et conseils aux particuliers.

4 Transformer les modes de transport

Les transports représentent 66 % de la consommation des produits pétroliers en France et 35 % des émissions de CO₂. Ces chiffres continuent d'augmenter. La voiture en

Les dates clés du Plan climat territorial

- **Janvier 2006** : lancement du Plan climat et mise en place d'un comité de pilotage.
- **Printemps 2006** : diagnostic des émissions de gaz à effet de serre dans l'agglomération par l'Association de surveillance de la pollution atmosphérique (ASPA).
- **Novembre 2006** : Forum des élus en présence de Pierre Radanne, ancien président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
- **Février 2007** : Forum ciné-débats autour du film "Une vérité qui dérange" avec les partenaires, les associations et le grand public.
- **Mars 2007** : création du conseil participatif, composé d'une centaine de personnes (citoyens, élus, associations, partenaires...).
- **Mai-juin 2007** : travaux du conseil participatif sur le Plan climat.
- **Juin-juillet 2007** : rédaction du Plan climat territorial de la Camsa, synthèse des recommandations du conseil participatif, des projets de la Camsa et des communes.
- **12 juillet 2007** : approbation du Plan climat territorial par le Conseil d'agglomération.
- **Fin 2007** : édition du plan d'actions à mettre en place.

est la principale responsable. Pour éviter l'utilisation systématique des véhicules personnels, le Plan climat incitera les citoyens à utiliser les transports en commun (tramway, bus), à privilégier le vélo et la marche. C'est l'objet du Plan de déplacements urbains. Des mesures ont déjà été prises pour les agents de la Camsa. Des actions sont également mises en place pour les habitants : le tram-train Mulhouse-Thann verra le jour en 2010; l'aménagement d'itinéraires cyclables se poursuit (150 km de pistes existantes, 2 000 points d'attache, 3 parkings vélo surveillés, et Vélocité à Mulhouse à partir de septembre); des sentiers piétons sont aménagés. Certaines actions ont à elles seules un impact énorme. La réduction de la vitesse de 110 km/h à 90 km/h sur l'autoroute A36 permettrait de gagner 13 000 tonnes de CO₂ sur l'objectif annuel des 20 000 tonnes à économiser.

5 Informer et sensibiliser

En changeant quelques habitudes, chacun peut apporter sa contribution au Plan climat. Encore faut-il savoir comment. C'est pourquoi l'information et la sensibilisation sont des axes essentiels du Plan climat. But affiché : renseigner et expliquer pour donner à chacun les moyens d'agir contre l'effet de serre. Ainsi, les habitants pourront suivre le Plan climat à travers le magazine *L'Agglo*, les journaux locaux, les soirées débats. D'autres opérations sont en projet, comme des opérations de sen-



L'Agence locale de la maîtrise de l'énergie prodigue ses conseils à la Camsa comme aux particuliers.

sibilisation à l'adresse des scolaires et l'édition d'un guide des bonnes pratiques.

Dans les prochaines semaines, le Plan climat sera signé par les seize communes de la Camsa, puis par les partenaires qui s'engagent à leur côté. Le plan d'actions qui présente les différentes opérations échelonnées dans le temps sera prêt dès la fin de l'année. Le Plan climat sera alors en pleine action. Tableaux de bord, observatoire, points d'étape, correspondants dans les communes, tous les moyens de collecter des informations et de suivre des

opérations vont être mis en place pour analyser les actions, évaluer leurs résultats et réajuster les objectifs.

Les actions les plus efficaces pour lutter contre l'effet de serre

Le cabinet Explicit, spécialisé dans la programmation énergétique, a réalisé une étude sur la Communauté d'agglomération. Il a comparé deux scénarios à l'horizon 2025. Le premier reflète la situation telle qu'elle serait dans l'hypothèse d'un statu quo : les gaz à effet de serre (GES) augmenteront alors de 10 %. Le second présente la situation si des actions volontaristes sont mises en place. Le but est de déterminer quelles sont les actions les plus pertinentes pour agir efficacement contre l'émission de GES.

Au terme de cette étude, il apparaît que les actions prépondérantes concernent l'habitat et les transports : modification des moyens de chauffage (privilégier le bois et le gaz naturel en remplacement du fioul et du charbon, mieux isoler les bâtiments), utilisation des transports en commun, des transports doux (vélo, marche à pied), covoiturage...

Les petits gestes quotidiens, comme la réduction et le tri des déchets, l'économie d'eau, le fait d'éteindre ses appareils électriques... contribuent au combat contre l'effet de serre.

